

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Réunion du 26 mai 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20230526-B_2023_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

B 2023 – 23 : Approbation du compte-rendu du bureau du 5 mai 2023

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 17 mai 2023 à l'initiative de son président, s'est réuni le Vendredi 26 mai 2023 au Conseil Départemental, sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Membres présents avec voix délibérative :

M. Christophe Le Dorven, M. Francis Pecquenard, M. Didier Garnier, M. Marc Guerrini, Mme Sylvie Honneur-Bûcher

Membres excusés :

Pouvoir(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-50 et R 1424-1 à R 1424-55.

Le bureau s'est réuni le 5 mai 2023 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un compte-rendu.

Le Bureau du CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance du 05 mai 2023.

Pour : UNANIMITÉ

Contre :

Abstention :